

Conférence de presse

13 novembre 2018

Présentation de l'étude « Regard financier sur les petites villes », édition 2018

Trame d'intervention de Christophe Bouillon

Bienvenue à l'APVF. Merci de votre présence. A toutes et à tous.

Je veux remercier avant toute chose Madame Betty Marcerou, directrice générale de La Banque postale Collectivités locales et Monsieur Luc-Alain Vervisch, directeur des études de La BPCL, d'être à nos côtés ce matin, pour cette présentation de l'étude « Regard financier » 2018 sur les petites villes.

Je salue Jean-Pierre Balligand, Président du Comité d'orientation des finances locales de La Banque postale qui est un peu chez lui dans ces locaux, puisqu'il a siégé longtemps dans les instances dirigeantes de l'APVF.

Je suis moi-même entouré d'Antoine Homé, le Premier vice-président de l'APVF, maire de Wittenheim, membre du CFL et très bon connaisseur des finances locales.

Je dois dire que nous avons une très longue habitude de travail avec La Banque postale puisqu'il s'agit déjà de la **quatrième édition** de cette étude « **Regard financier sur les petites villes** ».

Je salue la qualité de ce partenariat que nous entretenons.

Pourquoi cette étude ? Et pourquoi la publier à ce moment ?

Deux raisons. 1) C'est la période où le Parlement examine le projet de loi de finances. Après l'examen par l'Assemblée nationale, le texte arrive au Sénat la semaine prochaine.

2) Nous sommes à une semaine du Congrès des maires dont on peut légitimement penser qu'il se déroulera dans un climat tendu. Vous le savez, les tensions demeurent sur une série de sujets notamment financiers que ce soit la **contractualisation**, l'encadrement des dépenses de fonctionnement ou encore les modalités de compensation de la suppression de la taxe d'habitation dont les modalités n'ont pas encore été arrêtées. Nul doute que nous reviendrons sur tous ces sujets.

Nous avons été la première association d'élus à être reçue le 23 octobre par le nouveau « tandem » du gouvernement en charge des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu, pour lui faire part de nos préoccupations, et aussi de nos inquiétudes. On nous a écouté. Nous souhaitons désormais être entendus, car il n'y a pas **d'amour**, il n'y a que des **preuves d'amour**.

Je laisserai le soin à Luc-Alain Vervisch de vous présenter la synthèse du « Regard financier sur les petites villes » et je m'en tiendrai, pour ma part, à quelques observations générales.

1^{ère} observation :

La confirmation du dynamisme démographique de la strate puisque les 4 039 petites villes comprises entre 2 500 et 25 000 habitants totalisent 25,8 millions d'habitants, soit 38 % de la population nationale au 1^{er} janvier 2017.

2^{ème} observation :

Il ressort de l'étude que la situation financière des petites villes varie sensiblement en fonction de la « taille » de la commune. Ce sont bien évidemment les communes du bas de la strate qui ont le plus souffert de la baisse des dotations et du désengagement de l'Etat.

3^{ème} observation :

Sans contractualisation, j'y insiste particulièrement, l'ensemble des petites villes a, en moyenne, maîtrisé ses dépenses de fonctionnement : celles-ci n'ont augmenté que de 0,6 % alors même que les recettes ont très peu progressé en 2017, seulement de 0,27

% . Elles ont même baissé pour les communes comprises entre 15 000 et 25 000 habitants.

L'atonie des recettes résulte, selon nous, de deux facteurs : le levier fiscal n'a été que très peu activé et en 2017, les petites villes ont subi une quatrième année de baisse des dotations, après il faut le rappeler deux années de gel.

Nous pouvons donc qualifier, malgré la maîtrise des dépenses et la prudence fiscale, la situation financière des petites villes de **fragile**.

C'est la principale conclusion que nous tirons de cette étude. En témoigne la baisse de près de 2 % de leur épargne brute.

De manière consécutive, les disparités se constatent aussi au niveau de l'investissement. Si le niveau de l'investissement, après plusieurs années de baisse, reprend de l'élan en 2017, il demeure à un niveau bien en deçà de 2013. Nous déplorons fortement à ce propos la diminution de la DSIL de 7 % dans le PLF 2019, ainsi qu'une baisse de 150 millions d'euros **en crédits de paiement** pour l'ensemble des dotations de soutien à l'investissement.

Autre élément qui contribue à la fragilisation de la santé financière des collectivités : malgré la stabilisation globale voulue et annoncée par le Président de la République en juillet 2017, 48 % des petites villes ont connu une baisse de leur DGF en 2018. En outre, 67 % des petites villes ont subi une diminution de leur dotation forfaitaire tandis qu'elles sont 46 % à avoir subi une baisse de leur dotation nationale de péréquation.

On en connaît tous les raisons : évolution démographique de chaque commune, nouveaux périmètres intercommunaux, tous ces éléments ajoutés aux conséquences, dans la durée, de la baisse des dotations ont fortement contribué à la détérioration de la situation financière de très nombreuses petites villes. L'APVF regrette qu'aucun dispositif visant à atténuer ces variations brutales n'ait été mis en place. Si quelques avancées ont été permises à l'Assemblée – mise en place d'une sortie en sifflet pour les communes sortant de la DSR cible et explications du préfet sur les écarts de DGF

au moment de la notification – elles sont encore insuffisantes : il faut une réforme de fonds de la DGF afin que sa répartition soit plus juste et équitable.

Dernier sujet sur lequel je suppose que nous reviendrons plus largement. Ce « Regard financier » analyse également les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation. Selon les scénarios retenus dont celui du remplacement de la TH par l'intégralité de la taxe foncière sur les propriétés bâties des départements, près de 60 % des communes entre 2 500 et 25 000 habitants seraient surcompensées et feraient donc l'objet d'un prélèvement pour un fonds de garantie alors que 60 % des communes entre 15 000 et 25 000 habitants seraient sous-compensées et seraient par conséquent bénéficiaires de ce fonds de garantie, et le cas échéant, d'une fraction d'impôt national.

Conclusion de tout cela, **une réforme qu'aucun élu local n'a jamais demandé** risque d'avoir pour effet d'accentuer les disparités entre les différentes strates démographiques des petites villes et d'accroître ainsi les inégalités fiscales et territoriales. D'où nos inquiétudes.

Je laisse sans plus tarder la parole à Luc-Alain Vervisch.